

Aussi, pour leur permettre d'avoir une trésorerie suffisante afin d'honorer leurs engagements, il est proposé au Conseil Municipal de verser une avance sur subvention aux associations ou établissements suivants :

- Maison pour Tous	15 000 €
- Beaucourt en Fête	4 500 €
- Centre Communal d'Action Sociale	10 000 €

Monsieur le Maire s'excuse d'avoir oublié en début de séance, de souhaiter la bienvenue, à Madame Christine Pourchot qui remplace Monsieur Daniel Péchin démissionnaire. Elle siège pour la liste Beaucourt Confiance.

3 –Bourse horlogère 2010

Rapporteur : Cédric PERRIN

Contexte

Depuis 2008, la Ville de Beaucourt organise en septembre une bourse horlogère au sein du Foyer Georges Brassens. En 2010, la bourse horlogère sera renouvelée dans le cadre de la troisième édition de Beaucourt fête Japy et se déroulera le dimanche 19 septembre 2010.

Objet du rapport

Afin de palier une carence de l'initiative privée, la Ville de Beaucourt se porte une nouvelle fois organisatrice de la bourse horlogère.

A ce titre, elle propose une tarification pour l'entrée de la bourse et pour la location des stands aux exposants en révisant les montants appliqués en 2009 afin d'attirer davantage d'exposants.

STAND	TARIFICATION 2009	TARIFICATION 2010
Entrée de la bourse	Gratuit	Gratuit
Table de 2 mètres	30 €	20 €
2 tables pour un stand de 4 mètres	60 €	30 €

Des grilles d'exposition seront également proposées aux exposants comme cela a été le cas en 2009.

Une tarification pour la location des stands aux exposants étant appliquée, il convient de décider de l'affectation des recettes générées par la bourse horlogère.

Proposition de décision du conseil municipal

Il est proposé au conseil municipal de confier l'organisation de la bourse horlogère à la Ville de Beaucourt, de voter la tarification proposée et d'affecter les bénéfices de la location des stands au Centre Communal d'Action Sociale.

Françoise Gachot demande les recettes de l'année 2009.

Charly Fischer répond qu'il y avait 17 exposants à 30 ou 60 euros la location des stands.

La recette sera donnée au prochain conseil municipal.

Après information, la recette pour le CCAS s'est élevée à 720 euros.

URBANISME – VOIRIE - FORÊT

1 - Projet hôtelier à Beaucourt – Cession du château Robert

Rapporteur : Cédric PERRIN

Lors de la séance du 9 juillet 2009, le conseil municipal, à l'unanimité, a pris une position de principe favorable à la cession du château Robert et des terrains d'emprise afin qu'un projet hôtelier puisse se réaliser, notamment pour ce qui concerne la délivrance du permis de construire.

Au cours de la séance du 23 novembre 2009, le conseil municipal, toujours à l'unanimité validait la délibération permettant au Maire de Beaucourt de signer l'acte notarié à venir.

Cette délibération prévoyait :

- des conditions de cession de cet ensemble immobilier - plus particulièrement les obligations de l'acquéreur - les conditions des garanties mises en place au profit de la commune.
- la liste - la contenance des parcelles correspondant à la vente du château soit une superficie totale de 1ha 13a 11ca - .
- l'identité des acquéreurs – Monsieur Enrico CARUSO restaurateur à DELLE et Monsieur Vincenzo ESPOSITO, architecte demeurant à PORRENTRUY.
Finalement après accord entre Messieurs CARUSO et ESPOSITO, il s'avère que ce dernier achèterait le château ROBERT seul.

Je vous propose donc de faire modifier l'acte de cession en conséquence et de m'autoriser à signer les documents à venir entre la ville de BEAUCOURT et Monsieur Vincenzo ESPOSITO architecte, demeurant 6 rue de Lorette à PORRENTRUY- SUISSE.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier l'acte de cession et de prendre connaissance du compromis de vente.

Présentation de Monsieur Vincenzo Esposito, architecte en Suisse, principal interlocuteur et Monsieur Bertrand Taczanowski Notaire qui a préparé l'acte de vente depuis plus d'un an.

Après accord entre Monsieur Caruso et Monsieur Esposito, il s'avère que Monsieur Esposito devient seul l'acquéreur du Château Robert.

Cédric Perrin précise que :

- L'acte de vente assure que le Château deviendra uniquement un hôtel restaurant et rien d'autre.

- **Page 7 de l'acte - suppression de la phrase qui notifie la réalisation d'une maison d'habitation.**

Monsieur Taczanowski précise que l'objectif du cahier des charges avec un certain nombre de conditions oblige le futur propriétaire à respecter les règles. Le Château Robert est un bâtiment important. Il ne convient pas d'y faire n'importe quoi.

Le pacte de préférence détermine qui devient propriétaire de quoi en respectant le plan local d'urbanisme. La commune de Beaucourt reste prioritaire en cas de changement de situation à l'avenir.

Monsieur le Notaire souligne que l'idée du complexe hôtelier avec une maison d'habitation, était un risque d'opération immobilière, et cela n'était vraiment pas l'objectif.

Avec le cahier des charges aucune possibilité de déroger aux règles.

Thierry Besson s'interroge sur les raisons du retrait de Monsieur Caruso.

Cédric Perrin : « Nous ne pouvons pas dire publiquement les causes, ce n'est pas le lieu pour rentrer dans les détails. »

Monsieur Esposito souligne que depuis janvier 2009, il était mandaté par Monsieur Caruso pour réaliser le projet en tant qu'architecte. Par la suite, il se trouve que Monsieur Caruso s'est désintéressé du projet.

Monsieur Esposito a eu envie de réaliser ce projet qui lui tient à cœur.

Thierry Besson fait la remarque que Monsieur Esposito est architecte et non restaurateur.

Cédric Perrin : « Le montage de l'opération dans sa globalité financière et juridique est fait par une seule personne. »

Monsieur Esposito investit deux millions d'euros avec des fonds personnels, doit bien avoir une idée de restaurateur. Il n'est pas exclu que Monsieur Caruso ne sera pas le futur restaurateur. Le montage de l'opération est seulement différent.

Monsieur Vincenzo Esposito présente finement son projet. L'hôtel comprendra huit chambres sur les thèmes Japy - lunch bar – salle banquets – séminaires – cave voûtée – terrasses été hiver – parc pour mariages - soirées avec animations – thèmes divers.

Projet sympathique pour la région. Ce qui peut attirer des extérieurs à venir à Beaucourt (Allemands, Suisses.....).

Guy Berthelot : « Etant du haut de gamme, je soulève le problème de l'accessibilité pour les Beaucourtois. »

Monsieur Esposito : « Le prix des chambres oscillera autour de 75 euros la nuit avec un petit déjeuner à 10 euros. Le restaurant proposera des menus autour des 15 euros. »

Quinze mois de travaux seront nécessaires et dix emplois pourraient être créés.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le projet.

Cédric Perrin remercie pour cette unanimité, ce projet est très important pour Monsieur Esposito et pour la ville.

DIVERS

4 – Attribution d'une subvention de solidarité en faveur des sinistrés d'Haïti

Rapporteur : Cédric PERRIN

Le 12 janvier dernier, un tremblement de terre a frappé la partie ouest d'Haïti, faisant aux dernières estimations plus de 100 000 morts et des centaines de milliers de blessés et sans abri. Du matériel et des produits de première nécessité sont nécessaires pour abriter les survivants et soigner les blessés.

Nombre de nos concitoyens se mobilisent pour leur venir en aide dans un esprit humanitaire et de fraternité. La fondation de France a lancé un appel d'urgence et œuvre avec d'autres mouvements pour répondre aux besoins locaux de la population.

La ville de Beaucourt a déjà apporté, dans le passé, son soutien pour des sinistres importants.

Aussi, je vous propose aujourd'hui de nous joindre au large mouvement de solidarité en faveur des personnes sinistrées en Haïti et de valider l'octroi d'une subvention de 1000 €, qui sera remise à la fondation de France, porteur de cette aide.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde le versement d'une subvention exceptionnelle de 1000€ en faveur des sinistrés de Haïti.

INFORMATIONS

**Le Maire informe le conseil municipal sur la situation de l'épicerie Vival.
Dernier contact pour sortir de cette opération comme cela était prévu.**

Les 27000 euros seront remboursés à la ville, le locataire du fond de commerce continue naturellement à exercer, la ville n'aura plus rien à voir dans cette affaire.

Le Maire informe les Beaucourtois de la visite du Préfet, du Colonel de gendarmerie et du Procureur de la République pour la mise en place des renforts de la force publique afin de réduire la délinquance à Beaucourt.

Charly Fischer annonce l'exposition « Sculpture en bronze » du 5 au 19 février 2010 à l'Hôtel de Ville. Il souhaite également un prompt rétablissement au Président de Télésud qui a subi une intervention chirurgicale.

Séance levée à 19h30